

Dimanche 2 mai, rassemblement de Montreuil

Je vais vous parler de l'affaire de Nouvelle Aquitaine (NA) qui est un condensé des enjeux et des dérives qui traversent actuellement la question du soin psychique.

D'ailleurs ce qui se passe en NA, pour les CMP, sur l'ensemble d'une région, peu à peu se retrouve sur d'autres territoires de façon plus localisée.

Nous avons assisté à la mise en place brutale et avec une absence totale de concertation d'un cahier des charges pour les CMPP de cette région.

Malgré les dénégations de la Direction Générale de l'ARS NA, dénégations qui se poursuivent, ce cahier des charges conduit à faire un tri entre les enfants affectés de TND (dont le noyau central est cette nébuleuse que sont devenus les TSA) et les autres enfants qui, selon les données de l'IGAS représentent 80% des enfants que nous suivons.

Je cite Madame Marie Jeanne RICHARD, présidente de l'UNAFAM dans un courrier qu'elle a adressé à cette ARS: « *Réduire les conséquences invalidantes des déficits et des troubles, prévenir les risques de sur- handicaps, par des interventions le plus rapidement possible : OUI , mais pas seulement pour les enfants présentant des troubles du neurodéveloppement.* »

Ce Cahier des Charges (CC) a déjà des conséquences délétères sur la qualité du soin que nous pouvons apporter à l'ensemble des populations, populations majoritairement dans une grande précarité qui s'adresse à nous.

Il a également des conséquences délétères sur les équipes de soignants qui ont été méprisées avec toujours les mêmes allusions sur le fait que ces équipes ne feraient pas son travail comme il faudrait. Un climat de suspicion malsain, là où les équipes attendraient plutôt un soutien dans le travail difficile qui est le leur. Pour des raisons évidentes, prendre soin des soignants devrait être un des premiers soucis des pouvoirs publics et des gestionnaires.

Se CC veut imposer, en dépit des lois, des règlements et de notre expérience, des outils de diagnostic et de traitement exclusifs, desquels il faudrait éradiquer la psychopathologie et la psychanalyse. L'Etat vient s'immiscer au coeur même de la relation singulière que nous avons avec nos patients et ceci est insupportable.

La méthode employer est donc des plus violente et autoritaire. La chaîne qui préside à sa mise en place est la suivante: DIA puis ARS puis association gestionnaire et enfin personnels.

La DIA (Délégation Interministérielle à l'Autisme) est le donneur d'ordre à l'ARS: « *débrouillez-vous comme vous voulez mais mettez en place dans votre région notre 4ème plan autisme et TND* ».

L'ARS s'exécute et son discours aux associations gestionnaires est simple: « *si vous ne mettez pas en place ce CC nous vous coupons les vivres* ». Quant aux personnels ils doivent se soumettre ou se démettre...

Cette méthode n'est pas sans rappeler ce que l'historien Yoann Chapoutot décrit dans son livre « Libre d'obéir ». C'est à dire, tu dois obéir à mon ordre et pour cela tous les moyens sont bons...

Cette politique est le résultat également de la démagogie des pouvoirs publics répondant au lobbying intense de certaines associations avec la complicité bienveillante et intéressée de certains PUPH...

Ce n'est plus la démocratie sanitaire mais la démagogie sanitaire.

La crise sanitaire n'a en rien calmé les ardeurs de l'ARS qui a continué son chemin comme si rien ne se passait, faisant fi des conséquences de l'épidémie dans et sur notre travail.

Depuis 1an1/2 une résistance s'est organisée. A l'initiative d'un collectif de collègues locaux plusieurs actions ont été entreprises. Ce collectif a été reçu à 2 reprises par l'ARS NA.

Dès le début la FDCMPP a soutenu ce mouvement et a relayé au niveau national et auprès de différents partenaires les enjeux de ce conflit.

Un autre collectif regroupant des associations de parents et de familles (l'UNAFAM, CAP Autisme, RAAHP), la FFP (API), l'association de psychologues scolaires (AFPEN), le collectif des collègues NA et la FDCMPP s'est constitué.

Ce collectif a été reçu au Ministère de la Santé ainsi que par un membre du cabinet d'Adrien Taquet.

D'autres actions sont en cours car les engagements que nous avons reçus ne correspondent pas vraiment à ce qui se passe sur le terrain.

Nous avons reçu également un soutien précieux de l'AFPEP-SNPP et de certains syndicats dont la branche médico-sociale de la CGT.

Pour terminer je voudrai rendre hommage à tous ces parents et ces collègues qui ont constitués ces différents collectifs dont le combat n'est pas fini et dont la détermination reste constante.

Je voudrais également remercier tout particulièrement le Député Brahim HAMMOUCHE, psychiatre, pour son aide et son soutien jamais démenti. Je peux vous dire que dans cette histoire il ne s'est pas fait que des amis au sein de la majorité à laquelle il appartient, ce qui n'a pas été le cas d'autres politiques qu'on aurait pu croire plus proche de notre cause.

Alors un grand merci à Brahim HAMMOUCHE et à tous ceux qui participent et soutiennent ce combat !

Patrick Belamich

FNCMPP